

## Les En Corps Jeunes du 93

	<b>Compétition d'animation</b> (Règle d'un seul départ)				
Catégories d'âge	<b>MAITRES</b> âgés de 25 ans et + en 2011				
Organisation	CD93		25 mètres		Manuel
<b>Vendredi</b> <b>06 avril 2012</b>	Le Bourget		OP : 19h30		PC : 20h30
Date limite des Engagements	Vendredi 30 mars 2012	Commission de natation	Lundi 02 avril 2012	Date limite des forfaits	Mercredi 04 avril 2012

### Préambule :

Cette compétition est prise en compte dans le calcul des points du « circuit 93 ».

### Modalités d'engagement :

Le nombre d'engagements par nageur est limité à 2 épreuves individuelles + le relais.

La commission de natation du CD93 se réserve le droit de limiter le nombre de séries afin de respecter le programme. Dans ce cas, la sélection sera faite en fonction de l'ordre d'arrivée des engagements.

### Règlement sportif :

La compétition est ouverte à tous les nageurs licenciés à la Fédération Française de Natation.

Elle se déroule en bassin de 25 mètres - 5 couloirs - avec chronométrage manuel et conforme aux règlements FFN et FINA avec un seul départ autorisé.

Les règlements concernant les départs, les virages et les nages seront appliqués strictement.

Les séries sont nagées en fonction des temps d'engagement, toutes catégories confondues.

### Programme :

Vendredi 06 avril 2012	
	OP & Echauffement : 19h30 Evacuation du bassin : 20h15 Début des épreuves : 20h30
1	50 PAP Dames & Messieurs
2	50 BRASSE Dames & Messieurs
3	50 DOS Dames & Messieurs
4	50 NL Dames & Messieurs
5	100*4N Dames & Messieurs
6	Relais spécial

### Classement :

Le classement pour les épreuves individuelles se fait par catégorie.

### Récompenses :

Les récompenses seront attribuées par épreuve et par catégorie.

### Restauration :

Un buffet campagnard clôturera cette rencontre. Participation au repas : **16€ par personne**.

Pour des raisons de sécurité, ce buffet sera limité à 150 personnes et la réservation se fera dans l'ordre d'arrivée des engagements au CD93.

Au delà de la date limite des engagements, aucun repas ne sera accepté.

Au-delà de la date de la commission de natation, aucun remboursement de repas ne sera effectué.